



SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE
DE SECOURS DES ALPES-MARITIMES

Extrait des délibérations
du conseil d'administration

Séance du 12 décembre 2024

Président de séance : Gérard MANFREDI

Présents :

Titulaires : Monsieur Bernard ASSO, Monsieur Yannick BERNARD, Monsieur Anthony BORRE, Monsieur Pierre DONADEY, Monsieur Gérard MANFREDI, Monsieur Michel ROSSI.

Suppléants : Monsieur Jean-Jacques CARLIN, Monsieur Bernard DELIQUAIRE, Madame Céline DUQUESNE, Monsieur Jean-Pierre LAFITTE, Monsieur Gérald LOMBARDO, Madame Michèle OLIVIER,

Procurations : Monsieur Philippe PRADAL à Monsieur Anthony BORRE.

RAPPORT N° 24-28 - Budget primitif 2025 - Budget principal

Le projet de budget primitif 2025 que j'ai l'honneur de soumettre à votre examen est établi selon les orientations budgétaires adoptées lors de la séance du conseil d'administration du 17 octobre 2024.

Ce budget primitif (BP) :

- confirme une maîtrise des dépenses de fonctionnement de l'établissement, notamment de personnel et ce, malgré les mesures initiées en 2024 par le gouvernement ;
- traduit la volonté de préserver les finances des collectivités locales contributrices ;
- maintient l'effort sur le programme d'investissement,
- se trouve notamment impacté par la forte hausse des cotisations imposées unilatéralement par les compagnies d'assurances.

Deux impératifs majeurs ont été respectés.

A- Assurer l'équilibre financier

Le projet de budget primitif total 2025 s'établit à 199 154 800 €. Il s'équilibre comme suit :

	Dépenses	Recettes
Investissement	27 290 800 €	27 290 800 €
Fonctionnement	171 864 000 €	171 864 000 €
Total BP :	199 154 800 €	199 154 800 €

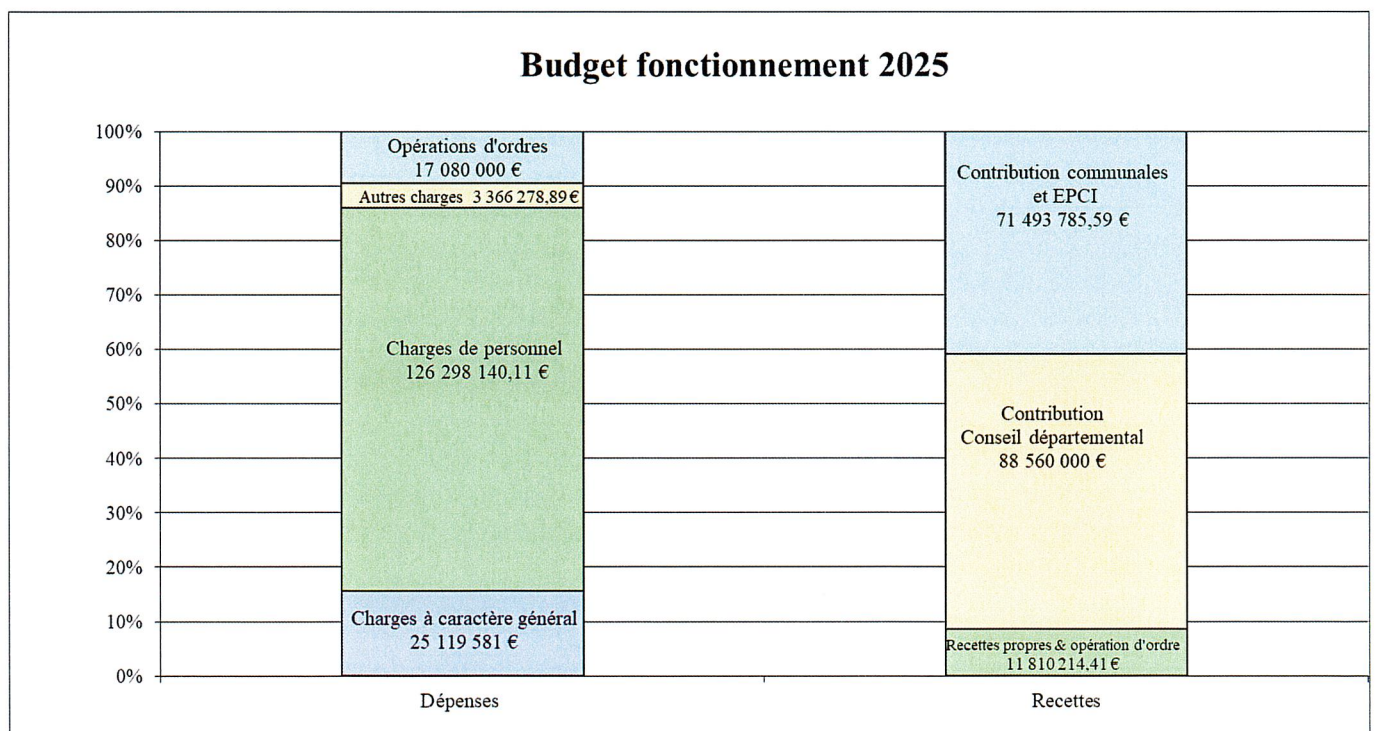
Les recettes de fonctionnement sont essentiellement composées des contributions du Département, des communes et des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) inscrites au chapitre 74 pour un montant de 160,1 M€.

Je vous rappelle que le besoin de financement exprimé par le service départemental d'incendie et de secours des Alpes-Maritimes (SDIS 06) auprès du conseil départemental s'élève à 88,56 M€.

La faible hausse du budget de fonctionnement 2025 (+0,93%) résulte essentiellement :

- de la forte hausse des cotisations d'assurance ;
- de la volonté de maintenir les effectifs opérationnels à un niveau permettant une réponse optimale sur l'ensemble du territoire Maralpin ;

L'équilibre du BP 2025 implique en conséquence une augmentation maîtrisée à 0,3% de la contribution du Département ainsi que celles des communes et des EPCI.



Le budget primitif 2025 du SDIS 06 est marqué par une stabilisation des dépenses de fonctionnement, fixées à 171,86 M€.

L'analyse par chapitre globalisé des dépenses de fonctionnement permet de souligner le poids que représente le chapitre globalisé 012 « charges de personnel et frais assimilés » (près de 73,49 %) par rapport au budget total de dépenses de fonctionnement.

Ces charges de personnel (126,3 M€) comprennent les dépenses de personnel permanent ainsi que les indemnités devant être versées aux sapeurs-pompiers volontaires ci-après détaillées.

S'agissant des dépenses de personnel, malgré l'impact des mesures en faveur du pouvoir d'achat imposées en 2024 par l'État, les effets du glissement vieillesse technicité (GVT), la participation à la couverture prévoyance des agents et la mise en œuvre de la nouvelle prestation de fidélisation et de reconnaissance des sapeurs-pompiers volontaires, les efforts de maîtrise budgétaire, illustrés notamment par la gestion fine des remplacements consécutifs aux départs en retraite, permettent à l'établissement de contenir cette dépense.

S'agissant des dépenses relatives aux SPV, qui œuvrent aux côtés des SPP aux missions de l'établissement, il s'agit :

- de permettre le maintien des mesures d'encouragement et de reconnaissance du volontariat tout en favorisant l'objectif d'atteindre les effectifs de garde ;
- de maintenir les mesures permettant l'atteinte des effectifs de garde, notamment le recrutement de sapeurs-pompiers volontaire saisonniers pour répondre aux sollicitations opérationnelles accrues pendant la période estivale ou le renforcement pérenne des effectifs SPV pour améliorer la couverture et le maillage territorial du département ;
- de prévoir les indemnités liées aux actions de formation (formateurs et stagiaires SPV) et aux activités opérationnelles (interventions, renforts de gardes urbaines, mobilisations préventives dans le cadre de la campagne feux de forêts, gardes médicales/opérationnelles des personnels SPV de la sous-direction Santé).

Les crédits prévus au BP 2025 pour ces indemnités sont de l'ordre de 18,9 M€ dont 1,61 M€ pour les actions de formation.

Les dépenses liées aux activités opérationnelles (17,27 M€), nous obligent à rappeler que selon leurs intensités, il conviendra, s'il y a lieu, de réajuster le niveau de ces crédits lors d'une prochaine étape budgétaire.

Les crédits prévus au titre du chapitre 011 sont estimés à 25,12 M€ avec une augmentation globale de 0,62 M€ par rapport au BP 2024, s'expliquant notamment par une forte pression tarifaire des compagnies d'assurance sur les SDIS ainsi qu'une réaffectation des crédits du chapitre 012 vers le chapitre 011.

Il est à noter qu'après deux années de crises énergétiques, le prix de l'électricité et du gaz semble se stabiliser. Cette tendance, associée à une démarche de rationalisation des consommations énergétiques des bâtiments du SDIS, évite de prévoir des dépenses supplémentaires. En cas d'évolution défavorable du cours des énergies, la sollicitation d'un abondement complémentaire au BS 2025 sera proposé.

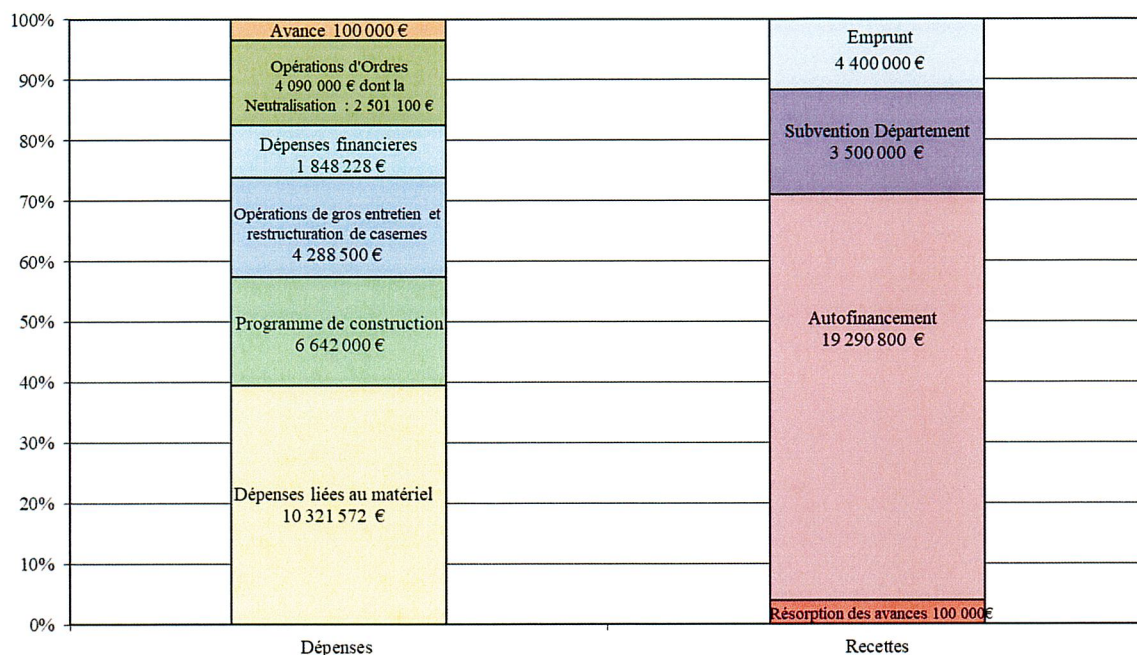
Au titre de la dotation aux amortissements, je vous propose d'appliquer le dispositif spécifique visant à neutraliser budgétairement la charge de l'amortissement des bâtiments publics à hauteur de 2 501 100 € tel que le prévoit l'instruction budgétaire et comptable M57.

B- Maintenir l'effort d'investissement

La section d'investissement finançant les biens mobiliers et les opérations bâtimentaires issus du programme 2025 représente 27,29 M€. Ce montant souligne la volonté de l'établissement de poursuivre son effort dans ce domaine.

Elle est notamment financée par la dotation aux amortissements (17 M€), le FCTVA (2 M€), le recours à l'emprunt (4,4 M€) ainsi que par la subvention d'équipement du Département (3,5 M€).

Budget investissement 2025



Le programme d'équipement prévisionnel 2025 s'élèvera à 21,25 M€ et doit permettre de poursuivre les actions entreprises dans le cadre :

- de la politique bâtiminaire du SDIS 06 ;
- de la modernisation et l'optimisation du parc des véhicules d'incendie et de secours.

S'agissant de la politique bâtiminaire du SDIS 06, les opérations de construction et de restructuration sont menées en cohérence avec le schéma départemental d'analyse et de couverture des risques (SDACR) et traduisent une volonté d'intégration systématique des problématiques de développement durable.

Les centres d'incendie et de secours constituent l'outil quotidien des sapeurs-pompiers. Ils doivent garantir à l'ensemble des agents des conditions de travail optimales et permettre d'optimiser la réponse opérationnelle par une consolidation du maillage territorial.

Dans le cadre du programme immobilier 2022-2026, 6,64 M€ seront consacrés cette année à la continuité des projets de réhabilitation ou de construction. Pas moins de 12 casernes seront ainsi concernées en 2024 par cet ambitieux programme :

- les constructions des CIS de Saint-Martin-Vésubie, Saint-Sauveur-sur-Tinée, Pégomas, Guillaumes et Biot;
- les restructurations des CIS Castagniers, Vence, Carros, Isola et Cannes Pastour ;
- la réalisation de l'antenne de premiers secours de Roquebrune-Cap-Martin et le renforcement sismique du CIS Nice-Magnan.

Quant aux opérations de gros entretien et mises aux normes, l'accent sera notamment mis sur les plans pluriannuels d'équipements suivants (4,29 M€) :

- des travaux de mise à niveau des installations de climatisation, de ventilation et de chauffage pour 1,02 M€ ;

- le plan de sécurisation des sites du SDIS 06 conduit dans le cadre d'un groupe de travail en partenariat avec les partenaires sociaux, pour 0,47 M€ ;
- le plan de prévention des risques liés aux émanations des fumées toxiques prévoyant la mise en œuvre de structures adaptées dont les priorités d'affectation seront fixées en lien avec la sous-direction territoriale (SDT), pour 0,41 M€ ;
- des travaux d'amélioration dans des centres de première intervention (CPI) notamment à Saint-Auban, Contes, Cabris, Andon, Coursegoules, Luceram, Saint-Dalmas et Théoule-sur-Mer ;
- des travaux de remise en état dans des CIS notamment à Antibes, Cagnes-sur-Mer, Cannes-la-Bocca, Nice Magnan, Nice Fodéré, et Menton.

Constituants majeurs du programme d'équipement de l'établissement, les matériels opérationnels et de support constituent un maillon essentiel dans la réalisation des missions quotidiennes. Ils sont estimés pour 2025 à 10,32 M€, dont 4,91 M€ prévus pour le matériel roulant d'incendie et de secours.

Les autorisations de programme (AP) du plan pluriannuel 2022/2026 d'acquisition de matériels roulants portent essentiellement sur le renouvellement des véhicules d'incendie et de secours les plus sollicités. Il est également à noter la nécessaire et permanente adaptation des commandes aux cadences des chaînes de production des constructeurs, elles-mêmes impactées par la pénurie persistante des matières premières et des composants.

Le détail prévisionnel 2025 est réparti comme suit :

Véhicules	Quantités	Observations
VSAV (<i>Véhicule de secours et d'assistance aux victimes</i>)	13	Poursuite du plan d'équipement
VLM (<i>Véhicule de liaison médical</i>)	2	Poursuite du plan d'équipement
VLI (<i>Véhicule de liaison infirmier</i>)	1	Poursuite du plan d'équipement
VL électrique (<i>Véhicule de liaison</i>)	2	Poursuite du plan d'équipement
FPT (<i>Fourgon pompe tonne</i>)	2	Poursuite du plan d'équipement
VLTT (<i>Véhicule de liaison tout-terrain</i>)	3	Poursuite du plan d'équipement
VTU 2 Type Kangoo (<i>Véhicule tout usage</i>)	10	Poursuite du plan d'équipement
VL (<i>Véhicule léger</i>)	6	Poursuite du plan d'équipement
VTP 9 places (<i>Véhicules transport de personnel</i>)	1	Poursuite du plan d'équipement
VTU 1 (<i>Véhicule tout usage</i>)	2	Poursuite du plan d'équipement
CCGC (<i>Camion-Citerne Grande Capacité</i>)	1	Poursuite du plan d'équipement
VLIS (<i>Véhicule Léger d'Intervention et de Secours</i>)	1	Modernisation du parc
EPA (<i>Echelle Pivotante Automatique</i>)	1	Modernisation du parc

CCFM (<i>Camion-citerne feux moyen</i>)	2	Poursuite du plan d'équipement et Fonds d'investissement des SDIS (Région Sud PACA)
Porte-berce (<i>différents tonnages</i>)	1	Renouvellement du parc car ne remplissant plus les conditions optimales de sécurité.

Les dépenses d'équipement sont détaillées dans le rapport du programme d'équipement qui vous a été soumis par ailleurs.

Parmi les dépenses d'investissement, s'ajoutent au programme d'équipement :

- les dépenses obligatoires constituées notamment par les reprises des amortissements des subventions (1,46 M€), le remboursement du capital des emprunts (1,54 M€) et la résorption des avances versées (0,1 M€) ;
- la neutralisation des amortissements (2,50 M€) ;
- la subvention NexSis (part fixe de déploiement) vouée à être versée à l'agence du numérique de la sécurité civile (0,3 M€).

Un montant de 0,1 M€ est par ailleurs prévu titre du paiement des avances versées sur commandes d'immobilisations incorporelles ou corporelles dans le cadre de l'application du code des marchés publics et de l'instruction budgétaire et comptable M57.

Le document budgétaire, présenté ci-après, en annexe, fait apparaître les inscriptions en dépenses et en recettes des sections de fonctionnement et d'investissement.

Je vous propose d'approuver le présent budget primitif 2025 du budget principal d'un montant total de 199 154 800 € soit 171 864 000 € en section de fonctionnement et 27 290 800 € en section d'investissement selon le niveau de vote suivant :

- niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- niveau du chapitre pour la section d'investissement.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité, décide :

- d'approuver le présent budget primitif 2025 du budget principal d'un montant total de 199 154 800 € soit 171 864 000 € en section de fonctionnement et 27 290 800 € en section d'investissement selon le niveau de vote suivant :
 - niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - niveau du chapitre pour la section d'investissement.

*Le président du conseil d'administration
du service départemental d'incendie et de secours
des Alpes-Maritimes*



Charles Ange GINÉSY

FICHE SYNTHETIQUE RETRACANT LES INFORMATIONS FINANCIERES BUDGET PRINCIPAL

Références :

- article 107 de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe) ;
- décret n° 2016-841 du 24 juin 2016 relatif au contenu ainsi qu'aux modalités de publication et de transmission du rapport d'orientation budgétaire ;
- article R. 1424-32-1 et D. 3312-12 du code général des collectivités territoriales.

L'article D. 3312-12 du code général des collectivités territoriales, applicable aux services départementaux d'incendie et de secours, énonce les informations qui doivent figurer dans le rapport d'orientation budgétaire, objet de la présente annexe. L'élaboration des orientations budgétaires pour 2025 a été conduite en prenant en compte des différents éléments qui impactent le coût du service :

- la nécessité de maintenir une réponse opérationnelle de qualité, adaptée aux risques du département ;
- la volonté de maintenir un renouvellement constant des matériels d'incendie et de secours ;
- la continuité du programme de constructions et de réhabilitations des casernes de sapeurs-pompiers dans le département ;
- la pression accrue des compagnies d'assurance sur les collectivités territoriales et en particulier sur les SDIS par une très forte hausse du montant des cotisations ;
- le renforcement des prestations de maintenance des installations de climatisation, ventilation, chauffage (CVC)
- la poursuite de l'effort de maîtrise des charges à caractère général,

Evolution de l'activité opérationnelle (tous types d'interventions) mensuelle et cumulée

		janv	févr	mars	avr	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	déc
2023	mensuelle	8 388	7 362	8 033	7 431	8 422	9 135	10 069	9 630	8 758	8 726	8 086	8 585
	cumulée	8 388	15 750	23 783	31 214	39 636	48 771	58 840	68 470	77 228	85 954	94 040	102 625
2024	mensuelle	8 168	7 549	7 643	8 070	8 435	9 114	10 514	10 826	9 077	8 938	6 480	
	cumulée	8 168	15 717	23 360	31 430	39 865	48 979	59 493	70 319	79 396	88 334	94 814	

Evolution mensuelle et cumulée du Nb de départs 'agents'

		janv	févr	mars	avr	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	déc
2023	SPV	14 605	13 615	14 475	14 093	14 707	16 301	20 765	20 056	15 295	16 243	14 292	15 994
	SPP	16 676	13 811	15 942	15 090	16 283	17 374	17 450	16 385	16 631	16 785	15 647	16 276
	Tot mensuel	31 281	27 426	30 417	29 183	30 990	33 675	38 215	36 441	31 926	33 028	29 939	32 270
	Cumulé SPV	14 605	28 220	42 695	56 788	71 495	87 796	108 561	128 617	143 912	160 155	174 447	190 441
	Cumulé SPP	16 676	30 487	46 429	61 519	77 802	95 176	112 626	129 011	145 642	162 427	178 074	194 350
	Cumulé SPV+SPP	31 281	58 707	89 124	118 307	149 297	182 972	221 187	257 628	289 554	322 582	352 521	384 791
2024	SPV	13 725	13 446	14 242	14 792	15 788	17 392	21 605	23 048	16 792	16 955	11 923	
	SPP	16 204	14 327	13 799	15 054	15 417	16 620	17 641	17 108	16 951	16 498	12 311	
	Tot mensuel	29 929	27 773	28 041	29 846	31 205	34 012	39 246	40 156	33 743	33 453	24 234	
	Cumulé SPV	13 725	27 171	41 413	56 205	71 993	89 385	110 990	134 038	150 830	167 785	179 708	
	Cumulé SPP	16 204	30 531	44 330	59 384	74 801	91 421	109 062	126 170	143 121	159 619	171 930	
	Cumulé SPV+SPP	29 929	57 702	85 743	115 589	146 794	180 806	220 052	260 208	293 951	327 404	351 638	

1. Comparaison ressources et charges Budget 2024 / BP 2025

FONCTIONNEMENT	BUDGET 2024 - DMI Délibération n° 24-15 du 17/10/2024	BP 2025
Dépenses	173,06	171,86
Réelles	156,86	154,78
011 Charges à caractère général	25,55	25,12
012 Charges de personnel	127,98	126,30
65 Autres charges	2,74	2,76
66 Charges financières	0,52	0,60
67 Charges exceptionnelles	0,01	0,00
68 Provisions	0,06	0,01
Ordre	16,20	17,08
042 Opérations d'ordre	16,20	17,08
Dotation aux amortissements	15,93	17,00
Opérations des sorties de biens	0,28	0,08
Recettes	173,06	171,86
Réelles	166,82	167,87
74 Contributions et participations	159,58	160,05
Contributions des communes	71,28	71,49
Contribution du département	88,30	88,56
Recettes propres	7,24	7,82
Ordre	3,81	3,99
042 Opérations d'ordre	3,81	3,99
Opération des sorties de biens	0,07	0,03
Neutralisation des amortissements	2,56	2,50
Quote-part des subventions d'investissement	1,19	1,46
Excédent	2,43	0,00

INVESTISSEMENT	BUDGET 2024 - DMI Délibération n° 24-15 du 17/10/2024	BP 2025
Dépenses	34,31	27,29
Réelles	30,29	23,20
20 - 21 - 23 Programme équipement	26,09 ¹	21,25 ²
16 Emprunt	1,45	1,54
27 Autres immobilisations financières	0,02	0,01
238 Avances forfaitaires	0,20	0,1
204 Subventions d'équipement versées	2,53	0,3
Ordre	4,03	4,09
040 Opérations d'ordre	3,81	3,99
Opérations des sorties de biens	0,07	0,03
Neutralisation des amortissements	2,56	2,50
Quote-part des subventions d'investissement	1,19	1,46
041 Opération patrimoniale	0,22	0,10
D001 Solde d'exécution	0,00	0,00
Recettes	34,31	27,29
Réelles	7,75	10,11
23 Résorption avance forfaitaire	0,00	0,00
10 Dotation (FC TVA)	2,40	2,00
10 Dons et legs en capital	0,00	0,00
13 Subvention d'investissement	5,30	3,64
024 Produits de cessions d'immobilisations	0,05	0,07
16 Emprunts	0,00	4,40
Ordre	16,42	17,18
040 Opérations d'ordre	16,20	17,08
Amortissement	15,93	17,00
Opérations des sorties de biens	0,28	0,08
041 Opération patrimoniale	0,22	0,10
R001 Solde d'exécution	10,14	0,00
1068 Excédent de fonctionnement	0,00	0,00

¹ dont 2,90 M€ au titre de la politique batimentaire

² dont 6,64 M€ au titre de la politique batimentaire

2. Montant des budgets consolidés votés et prévus

	Compte Administratif 2023 Budget principal en € Délib 24-3 du 17/06/2024		BUDGET 2024 Budget principal en € Délib n° 24-15 du 17/10/2024 - DMI		BP 2025 Budget principal en €	
BUDGET PRINCIPAL	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	165 122 705	167 555 630	173 060 350	173 060 350	171 864 000	171 864 000
Section d'investissement	20 871 860	31 013 573	34 306 543	34 306 543	27 290 800	27 290 800
TOTAL CUMULE	185 994 565	198 569 203	207 366 893	207 366 893	199 154 800	199 154 800

	Compte Administratif 2023 Budget annexe en € Délib 24-4 du 17/06/2024		BUDGET 2024 Budget principal en € Délib n° 24-16 du 17/10/2024 - DMI		BP 2025 Budget principal en €	
BUDGET ANNEXE	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	891 880	889 990	1 005 500	1 005 500	988 730	988 730
Section d'investissement	10 393	126 656	168 329	168 329	46 430	46 430
TOTAL CUMULE	902 273	1 016 646	1 173 829	1 173 829	1 035 160	1 035 160

	Compte Administratif 2023		BUDGET 2024 après vote DMI en €		BP 2025 en €	
CONSOLIDATION BUDGET PRINCIPAL et ANNEXE	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	166 014 585	168 445 620	174 065 850	174 065 850	172 852 730	172 852 730
Section d'investissement	20 882 253	31 140 229	34 474 872	34 474 872	27 337 230	27 337 230
TOTAL CUMULE	186 896 838	199 585 849	208 540 722	208 540 722	200 189 960	200 189 960

3. Crédits d'investissement pluriannuels

Pour les opérations d'investissement importantes ayant un caractère pluriannuel, le SDIS 06 a mis en place des « autorisations de programme et crédits de paiement » (AP/CP). Ces autorisations lui permettent d'engager une opération dans son intégralité, en inscrivant uniquement au budget les dépenses susceptibles d'être réglées dans l'année d'exécution.

Deux domaines sont concernés par des AP/CP :

- les opérations de construction et de restructuration des centres d'incendie et de secours.
- le plan pluriannuel 2022-2026 d'acquisition de matériels roulants et engins de secours.

Les tableaux ci-dessous présentent une synthèse des autorisations et crédits de paiement ouverts :

AP/AE CONSTRUCTIONS PLAN 2022-2026	AP	CP Antérieurs	CP 2025	Reste à financer
<i>CIS Saint Martin Vesubie</i>	5 200 000,00	448 240,40	1 375 000,00	3 376 759,60
<i>CIS Cannes Pastour</i>	7 500 000,00	495 640,50	1 100 000,00	5 904 359,50
<i>CIS Castagniers</i>	4 000 000,00	361 539,58	900 000,00	2 738 460,42
<i>CIS Isola</i>	2 400 000,00	115 000,00	250 000,00	2 035 000,00
<i>CIS Pegomas</i>	4 000 000,00	262 690,00	1 115 000,00	2 622 310,00
<i>CIS Saint Sauveur / Tinée</i>	4 000 000,00	50 000,00	100 000,00	3 850 000,00
<i>CIS Guillaumes</i>	4 000 000,00	57 356,00	150 000,00	3 792 644,00
<i>CIS Vence</i>	4 800 000,00	275 430,08	300 000,00	4 224 569,92
<i>CIS Carros</i>	4 800 000,00	50 000,00	165 000,00	4 585 000,00
<i>Renforcement sismique CIS Nice-Magnan</i>	3 500 000,00	108 005,20	62 000,00	3 329 994,80
<i>Antenne de secours Roquebrune-Cap-Martin</i>	2 700 000,00	1 152 581,60	1 000 000,00	547 418,40
<i>CIS Biot</i>	4 000 000,00	0,00	125 000,00	3 875 000,00
Total AP/AE	50 900 000,00	3 376 483,36	6 642 000,00	40 881 516,64

AP ACQUISITION MATERIELS ROULANT		AP	CP 2022		CP 2023		CP 2024		CP 2025		CP 2026	
Qté	Objet		Qté	Montant	Qté	Montant	Qté	Montant	Qté	Montant	Qté	Montant
56	VS4V	6 046 721,06	0	0,00	23	2 253 948,30	7	748 381,76	13	1 444 391,00	13	1 600 000,00
2	VS4V 4x4	215 883,92	2	215 883,92	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00
1	VS4V Petit gabarit électrique	102 345,82	0	0,00	0	0,00	1	102 345,82	0	0,00	0	0,00
2	FPT	586 408,04	0	0,00	2	586 408,04	0	0,00	0	0,00	0	0,00
9	FPTL	2 507 917,24	2	489 137,71	0	0,00	3	810 763,53	2	603 016,00	2	605 000,00
12	CCFM	3 524 587,98	4	1 128 042,00	6	1 788 545,98	0	0,00	1	300 000,00	1	308 000,00
5	VTU 1	198 846,00	0	0,00	0	0,00	1	38 846,00	2	80 000,00	2	80 000,00
58	VTU 2	1 745 898,80	0	0,00	0	0,00	25	745 898,80	10	300 000,00	23	700 000,00
25	VLTU Equipement	36 547,26	0	0,00	0	0,00	25	36 547,26	0	0,00	0	0,00
5	VTP	207 911,05	0	0,00	1	29 105,54	2	96 805,51	1	40 000,00	1	42 000,00
20	VLTT	854 959,00	10	366 300,00	0	0,00	2	175 800,00	3	115 164,00	5	197 695,00
3	VSRM Châssis	268 667,43	0	0,00	1	77 521,97	1	91 145,48	0	0,00	1	100 000,00
3	VSRM équipement	536 562,00	0	0,00	1	172 800,00	1	172 800,00	0	0,00	1	190 962,00
9	CCRL (SR ou OD)	2 145 447,00	6	1 360 042,50	2	527 404,50	0	0,00	0	0,00	1	258 000,00
4	CCRM	1 122 958,51	0	0,00	2	549 356,15	1	273 602,36	0	0,00	1	300 000,00
1	BEA HR	319 763,38	0	0,00	1	319 763,38	0	0,00	0	0,00	0	0,00
14	Porte Berce	1 325 568,00	2	208 680,00	6	640 096,00	4	376 792,00	2	100 000,00	0	0,00
1	Camion Logistique	83 102,00	0	0,00	0	0,00	1	83 102,00	0	0,00	0	0,00
6	VLM	248 878,80	0	0,00	1	38 907,92	2	77 426,88	2	87 524,00	1	45 020,00
1	VLM HR SSSM	39 960,00	1	39 960,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00
1	VLM HR SSSM EQUIPEMENT	35 400,00	0	0,00	1	35 400,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00
4	VLI	165 377,32	0	0,00	0	0,00	2	87 740,32	1	38 245,00	1	39 392,00
3	EPA	2 311 380,96	0	0,00	1	695 507,96	0	0,00	1	800 873,00	1	815 000,00
24	VL	507 696,68	0	0,00	8	151 750,68	3	78 536,00	6	126 000,00	7	151 410,00
9	VL électrique	289 807,60	0	0,00	0	0,00	4	148 254,60	2	55 620,00	3	85 933,00
9	VLRH DUSTER	223 289,72	0	0,00	2	46 269,40	7	177 020,32	0	0,00	0	0,00
1	Camion UMM	100 662,33	0	0,00	0	0,00	1	100 662,33	0	0,00	0	0,00
4	V RAD	274 454,67	0	0,00	0	0,00	4	274 454,67	0	0,00	0	0,00
2	BATEAU POMPE	1 487 914,12	0	0,00	0	0,00	2	1 487 914,12	0	0,00	0	0,00
1	BRS	87 837,71	0	0,00	1	87 837,71	0	0,00	0	0,00	0	0,00
1	CCFS PACTE CAPACITAIRE	528 996,52	0	0,00	0	0,00	1	528 996,52	0	0,00	0	0,00
1	VL Type Powerbank fonds vert	36 746,16	0	0,00	0	0,00	1	36 746,16	0	0,00	0	0,00
4	CCFM Fonds investissement région sud	980 000,00	0	0,00	0	0,00	2	490 000,00	1	245 000,00	1	245 000,00
1	VTU 1 Electrique	71 756,65	0	0,00	0	0,00	1	71 756,65	0	0,00	0	0,00
1	Scooter 125	5 760,00	0	0,00	0	0,00	1	5 760,00	0	0,00	0	0,00
2	CCGC	655 000,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	1	325 000,00	1	330 000,00
2	V LIS	500 000,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	1	250 000,00	1	250 000,00
307	Total AP/AE	30 381 013,75	27	3 808 046,13	59	8 000 623,53	105	7 318 099,09	49	4 910 833,00	67	6 343 412,00

4. Caractéristiques de l'endettement du SDIS 06

Caractéristiques de l'endettement du SDIS 06 AU 31/12/2024											
NATURE	ORGANISME PRÊTEUR	MONTANT NOMINAL	DUREE (EN ANNEES)	NATURE DU TAUX	TAUX NOMINAL	DATE D'ÉMISSION	DATE DE FIN DE CONTRAT	CAPITAL RESTANT Dû AU 31/12/2024	ANNUITES 2025		CAPITAL RESTANT Dû AU 31/12/2025
									REMBOURSEMENT DU CAPITAL	CHARGES D'INTÉRÊTS	
Construction Caserne St Jean Cap ferrat MON214199EUR0219549/0003894	DEXIA crédit local	914 513,00	24 ans et 1 mois	FIXE	4,94%	15/10/2003	01/12/2027	168 619,87	53 519,25	8 329,82	115 100,62
Construction différents CIS MIN255320EUR0270304	DEXIA crédit local	2 000 000,00	30	FIXE	4,95%	30/06/2008	01/08/2037	1 166 303,43	66 054,25	57 732,02	1 100 249,18
Construction différents CIS 2010.063/A101011W	Caisse d'Epargne	2 000 000,00	20	FIXE	3,34%	05/01/2012	25/01/2032	725 000,00	100 000,00	22 962,50	625 000,00
Construction différents CIS 2012.025/A10120105	Caisse d'Epargne	4 000 000,00	25	FIXE	5,87%	25/04/2012	25/04/2037	2 707 236,65	150 829,62	157 791,06	2 556 407,03
Achat SIOP 2012.063/A1012250	Caisse d'Epargne	2 000 000,00	15	FIXE	5,69%	25/05/2012	25/05/2027	333 333,50	133 333,32	16 337,69	200 000,18
Construction différents CIS MON502150EUR	La Banque postale	2 900 000,00	20	FIXE	2,40%	05/02/2015	01/03/2035	1 486 250,00	145 000,00	34 365,00	1 341 250,00
Construction différents CIS MON506772EUR	La Banque postale	1 800 000,00	20	FIXE	2,12%	25/01/2016	01/02/2036	1 012 500,00	90 000,00	20 749,50	922 500,00
Construction différents CIS MON530109EUR	La Banque postale	5 000 000,00	25	FIXE	1,12%	03/02/2020	01/03/2045	4 050 000,00	200 000,00	44 520,00	3 850 000,00
Construction différents CIS MIN534619EUR0536112.001	La Banque postale	6 000 000,00	25	FIXE	0,95%	19/10/2020	01/11/2045	5 250 000,00	250 000,00	49 663,89	5 000 000,00
Construction différents CIS 2021-2890	Société Générale	7 000 000,00	25	FIXE	0,94%	03/08/2021	30/06/2047	6 440 000,00	280 000,00	61 376,78	6 160 000,00
TOTAL								23 339 243,45	1 468 736,44	473 828,26	21 870 507,01
								TOTAL DE L'ANNUTE 2025	1 942 564,70		

Simulation de l'emprunt 2025

NATURE	ORGANISME PRÊTEUR	MONTANT NOMINAL	DUREE (EN ANNEES)	NATURE DU TAUX	TAUX NOMINAL ESTIME	DATE D'EMISSION	DATE DE FIN DE CONTRAT	ANNUITE 2025	
								REMBOURSEMENT DU CAPITAL	CHARGES D'INTERETS
Simulation emprunt 2025 (Consolidation progressive courant 2025)	NC	4 400 000,00	30	FIXE	4,80%	01/07/2025	2055	72 491,56	106 615,26
							TOTAL DE L'ANNUITE 2025	179 106,82	

Evolution de l'endettement du SDIS 06 de 2024 à 2025

	ANNUITE 2024			ANNUITE 2025		
	Capital	Charges d'intérêts	Capital restant dû au 31/12/2024	Capital	Charges d'intérêts	Capital restant dû au 31/12/2025
Total emprunts contractés jusqu'en 2024	1 454 003,54	512 685,18	23 339 243,45	1 468 736,44	473 828,26	21 870 507,01
Simulation emprunt 2025 (Consolidation progressive courant 2025)				72 491,56	106 615,26	4 327 508,44
	1 454 003,54	512 685,18	23 339 243,45	1 541 228,00	580 443,52	26 198 015,45
TOTAL ANNUITES	1 966 688,72			2 121 671,52		

5. Niveau d'épargne brute et niveau d'épargne nette

NIVEAU D'EPARGNE BRUT ET NIVEAU EPARGNE NETTE

BUDGET 2024 - DM 1 (en millions d'€)		
Dépenses réelles de Fonctionnement	156,86	
Recettes réelles de Fonctionnement	166,82	
Epargne Brut	9,96	6,35%
Remboursement du Capital	1,45	
EPARGNE NETTE	8,51	5,42%

NIVEAU D'EPARGNE BRUT ET NIVEAU EPARGNE NETTE

PREVISION 2025 (en millions d'€)		
Dépenses réelles de Fonctionnement	154,78	
Recettes réelles de Fonctionnement	167,87	
Epargne Brut	13,09	8,46%
Remboursement du Capital	1,54	
EPARGNE NETTE	11,55	7,46%

6. Niveau d'endettement du SDIS 06

NIVEAU D'ENDETTEMENT DU SDIS

BUDGET 2024 - DM1 (en millions d'€)	
Encours au 1er Janvier 2024	24,79
Emprunt contracté/réalisé en 2024	0,00
Désendettement 2024	1,45
ENCOURS PREVISIONNEL AU 31 DECEMBRE 2024	23,34

NIVEAU D'ENDETTEMENT DU SDIS

PREVISION 2025 (en millions d'€)	
Encours au 1er Janvier 2025	23,34
Emprunts prévus en 2025	4,40
Désendettement 2025	1,54
ENCOURS PREVISIONNEL AU 31 DECEMBRE 2025	26,20

7. Capacité de désendettement

CAPACITE DE DESENDETTEMENT

BUDGET 2024 - DM1 (en millions d'€)		
Epargne brute	9,96	
Encours au 31 décembre 2024	23,34	
CAPACITE DE DESENDETTEMENT	2,34	2 ans 4 mois

CAPACITE DE DESENDETTEMENT

PREVISIONS 2025 (en millions d'€)		
Epargne brute selon prévision 2025	13,09	
Encours au 31 décembre 2025	26,20	
CAPACITE DE DESENDETTEMENT	2,00	2 ans

8. Principaux ratios

PRINCIPAUX RATIOS

BUDGET 2024 - DM1 (en millions d'€)	
Dépenses réelles de Fonctionnement (DRF)	156,86
Recettes réelles de Fonctionnement (RRF)	166,82
Charge de la dette (encours /RRF)	14,86%
Rigidité des charges de personnel (Chapitre 012/RRF)	76,72%
Rigidité des charges structurelles (Chapitre 012, intérêts, contributions obligatoires/ RRF)	77,02%
Population légale totale des Alpes Maritimes : 1 117 561 (INSEE 01/01/2024) (en millions d'habitants)	1,1176
Coût du service rendu par habitant (DRF/pop)	140,36
Dépenses d'équipement par habitant (Chapitres 20, 21 et 23 / pop)	25,60

PRINCIPAUX RATIOS

PREVISION 2025 (en millions d'€)	
Dépenses réelles de Fonctionnement (DRF)	154,78
Recettes réelles de Fonctionnement (RRF)	167,87
Charge de la dette (encours /RRF)	13,90%
Rigidité des charges de personnel (Chapitre 012/RRF)	75,23%
Rigidité des charges structurelles (Chapitre 012, intérêts, contributions obligatoires/ RRF)	75,58%
Population légale totale des Alpes Maritimes : 1 117 561 (INSEE 01/01/2024) (en millions d'habitants)	1,1176
Coût du service rendu par habitant (DRF/pop)	138,50
Dépenses d'équipement par habitant (Chapitres 20, 21 et 23 / pop)	19,28

9. Effectifs du SDIS 06 et charges du personnel

Effectifs rémunérés au 1^{er} novembre 2024

	PATS	SPP	TOTAL
A	37	114	151
B	93	148	241
C	208	976	1184
TOTAL	338	1238	1576

Informations relatives aux dépenses de personnel

	MONTANTS BRUTS VERSES DU 01/01/2023 au 31/12/2023	MONTANTS BRUTS VERSES DU 01/01/2024 AU 31/10/2024
TRAITEMENTS INDICIAIRES	42 061 445,09 €	35 635 194,06 €
REGIME INDEMNITAIRE	31 329 214,83 €	25 684 436,27 €
NOUVELLE BONIFICATION INDICIAIRE	667 225,56 €	609 197,72 €
HEURES SUPPLEMENTAIRES REMUNEREES	51 815,96 €	40 362,81 €
AVANTAGE EN NATURE	5 248,32 €	4 389,28 €

Le temps de travail

Le nouveau temps de travail des sapeurs-pompiers professionnels en sections opérationnelles adopté par le conseil d'administration prévoit deux possibilités de régime de travail, un en garde de 24 heures et l'autre en garde de 12 heures. De plus, certains agents peuvent effectuer un régime dit "mixte", composé de gardes et de jours de service sur certaines fonctions et pour des activités définies.

Pour 2024, quelques agents ont émis le souhait d'évoluer du régime de garde de 24 h vers le régime de garde de 12 h et inversement. Il ne s'agit toutefois que d'un ajustement à la marge qui sera étudié au cas par cas afin de tenir compte de situations familiales qui rendent nécessaires ce changement.

Les sapeurs-pompiers professionnels non officiers affectés au CSP CODIS ont un régime de travail en gardes de 12 heures.

Enfin les officiers de sapeurs-pompiers professionnels ont un régime de travail dit "mixte", composé de jours de service et d'astreintes relative à la chaîne de commandement.

S'agissant des PATS, leur temps de travail annuel demeure fixé à 1607 h et, depuis le 1er janvier 2024, la semaine de travail peut se décliner en 4 jours, 4.5 jours, 5 jours ou la quinzaine de 9 jours.

10. Fiche Financière du trésor public sur les données du dernier CA connu

Fiche n°1 : Les ratios de niveau

	en milliers d'euros	en € par habitant	en € par habitant pour la catégorie
FONCTIONNEMENT			
Total des produits de fonctionnement = A	165 242	151	92
Produits de fonctionnement CAF	161 422	147	88
dont Prestations de services et ventes de produits	5 747	5	2
Dotations et participations	154 333	141	85
dont contributions et participations de l'Etat	334	0	0
dont contributions et participations des régions	0	0	0
dont contributions et participations des départements	85 500	78	47
dont contributions et participations des communes	50 023	46	8
dont contributions et participations des groupements de collectivités	18 364	17	29
Total des charges de fonctionnement = B	163 998	149	92
Charges de fonctionnement CAF	148 940	136	83
dont Charges de personnel (montant net)	121 453	111	68
Achats et charges externes (montant net)	24 701	23	13
Subventions et contingents	1 907	2	1
dont contributions obligatoires et participations	995	1	0
Subventions	234	0	0
Charges financières	542	0	0
Résultat comptable = A - B = R	1 244	1	0
Capacité d'autofinancement brute = CAF	12 482	11	5
INVESTISSEMENT			
Total des Ressources d'investissement budgétaires = C	20 769	19	18
dont : FCTVA	2 169	2	2
Subventions d'investissement reçues	3 540	3	3
Produits des cessions d'immobilisations	148	0	0
Emprunts souscrits	0	0	3
Total des emplois d'investissement budgétaires = D	20 672	19	19
dont : Dépenses d'équipement directes	15 629	14	12
Subventions d'équipements versées	131	0	0
Remboursement en capital des emprunts	1 441	1	2
Besoin de financement résiduel = D - C	103	0	0
Solde des opérations pour compte de tiers	0	0	0
Besoin de financement de la section d'investissement	103	0	0
Résultat d'ensemble	1 141	1	0
DETTE			
dont encours des dettes bancaires et assimilées	24 793	23	20
dont encours des dettes bancaires et assimilées retraitées du solde du compte 441.21	24 793	23	20
Annuité des dettes bancaires et assimilées (1)	1 983	2	2

Fiche n°2 : Les ratios de structure

	en milliers d'euros	en € par habitant	en € par habitant pour la catégorie
COMPOSANTES DE L'AUTOFINANCEMENT			
Excédent Brut de fonctionnement = EBF	11 748	11	6
Résultat Comptable = A - B = R	1 244	1	0
Produits de fonctionnement CAF	161 422	147	88
Charges de fonctionnement CAF	148 940	136	83
Capacité d'autofinancement = CAF	12 482	11	5
CAF nette des remboursements de dettes bancaires et assimilées	11 041	10	3

	ratio du SDIS	ratio de la strate d'appartenance
POURCENTAGE DANS LES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT REELS		
dont Prestations des services et ventes de produits	3,56 %	2,75 %
Dotations et participations	95,61 %	96,56 %
POURCENTAGE DANS LES CHARGES DE FONCTIONNEMENT REELLES		
dont Charges de personnel (montant net)	81,54 %	82,42 %
Achats et charges externes (montant net)	16,58 %	15,55 %
Subventions et contingents	1,28 %	1,15 %
dont contributions obligatoires et participations	0,67 %	0,25 %
Subventions	0,16 %	0,39 %
Charges financières	0,36 %	0,57 %
POURCENTAGE DANS LES RECETTES D'INVESTISSEMENT		
FCTVA	10,45 %	9,55 %
Subventions d'investissement reçues	17,04 %	18,32 %
Produits des cessions d'immobilisations	0,71 %	0,94 %
Emprunts souscrits	0,00 %	13,74 %
POURCENTAGE DANS LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
Dépenses d'équipement directes	74,88 %	65,24 %
Subventions d'équipements versées	0,63 %	0,58 %
Remboursement en capital des emprunts	6,90 %	10,59 %
AUTRES RATIOS		
CAF/Produits de fonctionnement CAF	7,73 %	6,21 %
Encours des dettes bancaires et assimilées/CAF	1,99	3,68
Encours des dettes bancaires et assimilées retraitées du solde du compte 44121/CAF	1,99	3,66
Annuités des dettes bancaires et assimilées/EBF	16,88 %	41,40 %

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**ETABLISSEMENT PUBLIC : SERVICE DEPART. INCENDIE SECOURS A.M
(1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 28060062200024

POSTE COMPTABLE : PAYEUR DEPARTEMENTAL

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : SDIS BP (3)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	33
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	36
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	40

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	42
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	43
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	47
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	48
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	49
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	50
B3.1 - Etat des provisions constituées	52
B3.2 - Etalement des provisions	54
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	55
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	56
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	57
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	58
B9 - Etat du personnel	59
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	63
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	64
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	65
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	66
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	67
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	69
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	70

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES		I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	1 117 561

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	138,50
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	150,21
3	Dépenses d'équipement brut / population	19,28
4	Encours de dette / population (2) (3)	20,88
5	DGF / population	
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	81,60%
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	93%
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	12,84%
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	13,90%
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	7,80%

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	
	I
	B
I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget : - au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ; - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ; - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ; - avec (2) vote formel sur chacun des chapitres. La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante : II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ». III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) : - Fonctionnement : 7,5 % - Investissement : 7,5% IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre. V – Les provisions sont semi-budgétaires (4). VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent. VII – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).	

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N° ... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES			I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)			C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1				
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	0,00	A1 0,00
Investissement	0,00	0,00	(3) 0,00	A2 0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	(4) 0,00	A3 0,00

RESTES A REALISER N-1				
	Dépenses	Recettes		Solde (B)
TOTAL des RAR	I + II	0,00	III + IV 0,00	B1 0,00
Investissement	I	0,00	III 0,00	B2 0,00
Fonctionnement	II	0,00	IV 0,00	B3 0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	0,00
Investissement	A2 + B2	0,00
Fonctionnement	A3 + B3	0,00

(1) Etat à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS			A

VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	+		DEPENSES	RECETTES
				27 290 800,00	27 290 800,00
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)			0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)			(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
		=		27 290 800,00	27 290 800,00
Total de la section d'investissement (2)					

VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	+		DEPENSES	RECETTES
				171 864 000,00	171 864 000,00
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)			0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)			(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
		=		171 864 000,00	171 864 000,00
Total de la section de fonctionnement (3)					
TOTAL DU BUDGET (4)				199 154 800,00	199 154 800,00

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
PRESENTATION DES AP VOTEES			B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
D BATI 2 2024/1	PLAN 2022-26-ROQUEBRUNE CAP MARTIN	23	-1 547 418,40
D BATI 2 BIS 2024/1	PLAN 22-26 ROQUEBRUNE CAP MARTIN	23	1 547 418,40
TOTAL			0,00
« AP de dépenses imprévues » (2)			0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.
(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AE VOTEES		B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
----------------------------------	-----	------

TOTAL GENERAL		0,00
---------------	--	------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.
(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	2 354 309,62	0,00	1 422 362,00	1 422 362,00	1 422 362,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	2 526 719,07	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	20 845 970,90	0,00	13 187 710,00	13 187 710,00	13 187 710,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	3 104 307,66	0,00	6 742 000,00	6 742 000,00	6 742 000,00
Total des dépenses d'équipement		28 831 307,25	0,00	21 652 072,00	21 652 072,00	21 652 072,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 454 003,54	0,00	1 541 228,00	1 541 228,00	1 541 228,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	7 572,67	0,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
Total des dépenses financières		1 461 576,21	0,00	1 548 228,00	1 548 228,00	1 548 228,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		30 292 883,46	0,00	23 200 300,00	23 200 300,00	23 200 300,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	3 810 171,78		3 990 500,00	3 990 500,00	3 990 500,00
041	Opérations patrimoniales (7)	1 030 214,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		4 840 385,78		4 090 500,00	4 090 500,00	4 090 500,00

TOTAL	35 133 269,24	0,00	27 290 800,00	27 290 800,00	27 290 800,00
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	27 290 800,00
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	5 295 902,55	0,00	3 638 800,00	3 638 800,00	3 638 800,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	4 400 000,00	4 400 000,00	4 400 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		5 295 902,55	0,00	8 038 800,00	8 038 800,00	8 038 800,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	2 381 226,08	0,00	2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	50 000,00	0,00	72 000,00	72 000,00	72 000,00
Total des recettes financières		2 431 226,08	0,00	2 072 000,00	2 072 000,00	2 072 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		7 727 128,63	0,00	10 110 800,00	10 110 800,00	10 110 800,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	16 234 213,00		17 080 000,00	17 080 000,00	17 080 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	1 030 214,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		17 264 427,00		17 180 000,00	17 180 000,00	17 180 000,00

TOTAL	24 991 555,63	0,00	27 290 800,00	27 290 800,00	27 290 800,00
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	27 290 800,00
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

13 089 500,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	25 730 774,74	0,00	25 119 581,00	25 119 581,00	25 119 581,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	128 004 401,00	0,00	126 298 140,11	126 298 140,11	126 298 140,11
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	2 738 863,85	0,00	2 757 900,00	2 757 900,00	2 757 900,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		156 474 039,59	0,00	154 175 621,11	154 175 621,11	154 175 621,11
66	Charges financières	520 697,73	0,00	596 378,89	596 378,89	596 378,89
67	Charges spécifiques (3)	5 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	62 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		157 061 737,32	0,00	154 784 000,00	154 784 000,00	154 784 000,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	16 234 213,00		17 080 000,00	17 080 000,00	17 080 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		16 234 213,00		17 080 000,00	17 080 000,00	17 080 000,00

TOTAL	173 295 950,32	0,00	171 864 000,00	171 864 000,00	171 864 000,00
--------------	-----------------------	-------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	171 864 000,00
--	-----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	1 088 300,00	0,00	1 065 100,00	1 065 100,00	1 065 100,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	5 564 633,47	0,00	5 770 052,41	5 770 052,41	5 770 052,41
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00
74	Dotations et participations (3)	159 962 588,75	0,00	160 255 635,59	160 255 635,59	160 255 635,59
75	Autres produits de gestion courante (3)	187 732,00	0,00	155 112,00	155 112,00	155 112,00
Total des recettes de gestion courante		166 803 254,22	0,00	167 745 900,00	167 745 900,00	167 745 900,00
76	Produits financiers	5 000,00	0,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
77	Produits spécifiques (3)	244 600,00	0,00	125 100,00	125 100,00	125 100,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		167 052 854,22	0,00	167 873 500,00	167 873 500,00	167 873 500,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	3 810 171,78		3 990 500,00	3 990 500,00	3 990 500,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		3 810 171,78		3 990 500,00	3 990 500,00	3 990 500,00

TOTAL	170 863 026,00	0,00	171 864 000,00	171 864 000,00	171 864 000,00
--------------	-----------------------	-------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	171 864 000,00
--	-----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	13 089 500,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	----------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (3)	0,00	1 459 400,00	1 459 400,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 541 228,00	0,00	1 541 228,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	1 422 362,00	0,00	1 422 362,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	300 000,00	0,00	300 000,00
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	13 187 710,00	0,00	13 187 710,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	6 742 000,00	100 000,00	6 842 000,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	7 000,00	0,00	7 000,00
28 Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
198 Neutralisation des amortissements		2 501 100,00	2 501 100,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total	23 200 300,00	4 090 500,00	27 290 800,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	27 290 800,00
---	----------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011 Charges à caractère général (9)	25 119 581,00		25 119 581,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	126 298 140,11		126 298 140,11
014 Atténuations de produits	0,00		0,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	2 757 900,00	0,00	2 757 900,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66 Charges financières	596 378,89	0,00	596 378,89
67 Charges spécifiques (9)	2 000,00	80 000,00	82 000,00
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	10 000,00	17 000 000,00	17 010 000,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total	154 784 000,00	17 080 000,00	171 864 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	171 864 000,00
--	-----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
BALANCE GENERALE – RECETTES			D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	3 638 800,00	0,00	3 638 800,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	4 400 000,00	0,00	4 400 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	30 000,00	30 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	100 000,00	100 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		17 000 000,00	17 000 000,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	72 000,00		72 000,00
Recettes d'investissement – Total		10 110 800,00	17 180 000,00	27 290 800,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
--------------------------------	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	27 290 800,00
--	---------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	1 065 100,00		1 065 100,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	5 770 052,41		5 770 052,41
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	500 000,00		500 000,00
74	Dotations et participations (8)	160 255 635,59		160 255 635,59
75	Autres produits de gestion courante (8)	155 112,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	2 500,00	0,00	2 500,00
77	Produits spécifiques (8)	125 100,00	3 990 500,00	4 115 600,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		167 873 500,00	3 990 500,00	171 864 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	171 864 000,00
---	----------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE						A

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
TOTAL	35 133 269,24	0,00	0,00	27 290 800,00	27 290 800,00	11 552 833,00	15 737 967,00	27 290 800,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	2 354 309,62	0,00	0,00	1 422 362,00	1 422 362,00	0,00	1 422 362,00	1 422 362,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	2 526 719,07	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00
21 Immobilisations corporelles	20 845 970,90	0,00	0,00	13 187 710,00	13 187 710,00	4 910 833,00	8 276 877,00	13 187 710,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	3 104 307,66	0,00	0,00	6 742 000,00	6 742 000,00	6 642 000,00	100 000,00	6 742 000,00
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	28 831 307,25	0,00	0,00	21 652 072,00	21 652 072,00	11 552 833,00	10 099 239,00	21 652 072,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 454 003,54	0,00		1 541 228,00	1 541 228,00		1 541 228,00	1 541 228,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	7 572,67	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières	1 461 576,21	0,00	0,00	1 548 228,00	1 548 228,00	0,00	1 548 228,00	1 548 228,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	30 292 883,46	0,00	0,00	23 200 300,00	23 200 300,00	11 552 833,00	11 647 467,00	23 200 300,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	3 810 171,78			3 990 500,00	3 990 500,00		3 990 500,00	3 990 500,00
041 Opérations patrimoniales (7)	1 030 214,00			100 000,00	100 000,00		100 000,00	100 000,00
Total des dépenses d'ordre	4 840 385,78			4 090 500,00	4 090 500,00		4 090 500,00	4 090 500,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	0,00
--	------

Total des dépenses d'investissement cumulées	27 290 800,00
--	---------------

(1) Voir état L+B pour le contenu du budget précédent.
(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES			A

RECETTES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	24 991 555,63	0,00	27 290 800,00	27 290 800,00	27 290 800,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	5 295 902,55	0,00	3 638 800,00	3 638 800,00	3 638 800,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	4 400 000,00	4 400 000,00	4 400 000,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	5 295 902,55	0,00	8 038 800,00	8 038 800,00	8 038 800,00
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	2 381 226,08	0,00	2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	50 000,00	0,00	72 000,00	72 000,00	72 000,00
Total des recettes financières	2 431 226,08	0,00	2 072 000,00	2 072 000,00	2 072 000,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	7 727 128,63	0,00	10 110 800,00	10 110 800,00	10 110 800,00
021 <i>Virement de la section de fonctionnement</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
040 <i>Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)</i>	16 234 213,00		17 080 000,00	17 080 000,00	17 080 000,00
041 <i>Opérations patrimoniales (6)</i>	1 030 214,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
Total des recettes d'ordre	17 264 427,00		17 180 000,00	17 180 000,00	17 180 000,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	0,00
--	------

Affectation au compte 1068 (8)	0,00
--------------------------------	------

Total des recettes d'investissement cumulées	27 290 800,00
--	---------------

(1) Voir état L-B pour le contenu du budget précédent.

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE		A1

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	35 133 269,24	0,00	0,00	27 290 800,00	27 290 800,00	11 552 833,00	15 737 967,00	27 290 800,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	1 422 362,00	1 422 362,00	0,00	1 422 362,00	1 422 362,00
2031	Frais d'études	620 700,00		200 000,00	200 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00
2051	Concessions, droits similaires	1 733 609,62		1 222 362,00	1 222 362,00	0,00	1 222 362,00	1 222 362,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	2 526 719,07	0,00	300 000,00	300 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00
204113	Subv. Etat : Projet infrastructure	1 750 000,00		300 000,00	300 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00
2041412	Subv. Cne GFP : Bâtiments, installations	776 719,07		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	20 845 970,90	0,00	13 187 710,00	13 187 710,00	4 910 833,00	8 276 877,00	13 187 710,00
21351	Bâtiments publics	3 575 749,76		1 919 500,00	1 919 500,00	0,00	1 919 500,00	1 919 500,00
21535	Réseaux de transmission	180 291,72		91 150,00	91 150,00	0,00	91 150,00	91 150,00
21536	Réseaux d'alerte	72 144,52		300 000,00	300 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00
21538	Autres réseaux	494 605,54		106 100,00	106 100,00	0,00	106 100,00	106 100,00
21561	Matériel roulant	6 505 011,41		4 441 713,00	4 441 713,00	4 389 213,00	52 500,00	4 441 713,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	1 878 625,73		1 800 846,00	1 800 846,00	0,00	1 800 846,00	1 800 846,00
21578	Autre matériel technique	96 202,36		425 900,00	425 900,00	0,00	425 900,00	425 900,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	1 519 094,59		577 602,00	577 602,00	0,00	577 602,00	577 602,00
21735	Installations générales (mise à dispo)	4 000 658,32	0,00	2 319 000,00	2 319 000,00	0,00	2 319 000,00	2 319 000,00
21828	Autres matériels de transport	1 401 147,05	0,00	533 120,00	533 120,00	521 620,00	11 500,00	533 120,00
21838	Autre matériel informatique	745 828,74	0,00	420 230,00	420 230,00	0,00	420 230,00	420 230,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	256 980,85	0,00	127 946,00	127 946,00	0,00	127 946,00	127 946,00
2188	Autres immobilisations corporelles	119 630,31	0,00	124 603,00	124 603,00	0,00	124 603,00	124 603,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	3 104 307,66	0,00	6 742 000,00	6 742 000,00	6 642 000,00	100 000,00	6 742 000,00
2313	Constructions	734 306,66	0,00	3 865 000,00	3 865 000,00	3 865 000,00	0,00	3 865 000,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	2 170 001,00	0,00	2 777 000,00	2 777 000,00	2 777 000,00	0,00	2 777 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	200 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	28 831 307,25	0,00	0,00	21 652 072,00	21 652 072,00	11 552 833,00	10 099 239,00	21 652 072,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	1 454 003,54	0,00		1 541 228,00	1 541 228,00		1 541 228,00	1 541 228,00
1641 Emprunts en euros	1 454 003,54	0,00		1 541 228,00	1 541 228,00		1 541 228,00	1 541 228,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	7 572,67	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
275 Dépôts et cautionnements versés	7 572,67	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières	1 461 576,21	0,00	0,00	1 548 228,00	1 548 228,00	0,00	1 548 228,00	1 548 228,00
45... Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	30 292 883,46	0,00	0,00	23 200 300,00	23 200 300,00	11 552 833,00	11 647 467,00	23 200 300,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (6)	3 810 171,78			3 990 500,00	3 990 500,00		3 990 500,00	3 990 500,00
Reprise sur autofinancement antérieur	3 810 171,78			3 990 500,00	3 990 500,00		3 990 500,00	3 990 500,00
13911 Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,51			26 463,64	26 463,64		26 463,64	26 463,64
13912 Subv. transf. Régions	5 103,33			18 899,10	18 899,10		18 899,10	18 899,10
13913 Subv. transf. Départements	1 181 687,20			1 411 205,90	1 411 205,90		1 411 205,90	1 411 205,90
13918 Autres subventions d'équipement transf.	2 831,36			2 831,36	2 831,36		2 831,36	2 831,36
192 Plus ou moins-values sur cession immo.	65 000,00			30 000,00	30 000,00		30 000,00	30 000,00
198 Neutralisation des amortissements	2 555 549,38			2 501 100,00	2 501 100,00		2 501 100,00	2 501 100,00
Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (8)	1 030 214,00			100 000,00	100 000,00		100 000,00	100 000,00
2111 Terrains nus	815 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21315 Centres d'incendie et de secours	15 214,00			0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
21561	Matériel roulant	50 000,00	I	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
2313	Constructions	150 000,00			100 000,00	100 000,00		100 000,00	100 000,00
Total des dépenses d'ordre		4 840 385,78			4 090 500,00	4 090 500,00		4 090 500,00	4 090 500,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
(4) Voir état II-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE			A3

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
TOTAL		I		II	III = I + II
018		0,00	27 290 800,00	27 290 800,00	27 290 800,00
13	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
1311	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	3 638 800,00	3 638 800,00	3 638 800,00
1312	Subv. transf. Etat et etabl. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Régions	0,00	138 800,00	138 800,00	138 800,00
13148	Subv. transf. Départements	0,00	3 500 000,00	3 500 000,00	3 500 000,00
16	Subv. transf. Autres communes	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	4 400 000,00	4 400 000,00	4 400 000,00
20	Emprunts en euros	0,00	4 400 000,00	4 400 000,00	4 400 000,00
204	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		5 295 902,55	8 038 800,00	8 038 800,00	8 038 800,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	2 381 226,08	2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
10222	FCTVA	2 381 226,08	2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	50 000,00	72 000,00	72 000,00	72 000,00
Total des recettes financières		2 431 226,08	2 072 000,00	2 072 000,00	2 072 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		7 727 128,63	10 110 800,00	10 110 800,00	10 110 800,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	16 234 213,00	17 080 000,00	17 080 000,00	17 080 000,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	215 500,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
21561	Matériel roulant	90 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
28031	Frais d'études	28 713,00	1 945,00	1 945,00	1 945,00
2804113	Subv. Etat : Projet infrastructure	0,00	95 000,00	95 000,00	95 000,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	10 000,00	21 860,00	21 860,00	21 860,00
2804421	Sub nat privé - Biens mob, mat, études	0,00	858,00	858,00	858,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	1 100 000,00	1 483 620,00	1 483 620,00	1 483 620,00
281311	Bâtiments administratifs	35 486,00	37 030,00	37 030,00	37 030,00
281315	Centres d'incendie et de secours	2 500 000,00	2 540 265,00	2 540 265,00	2 540 265,00
281351	Bâtiments publics	644 000,00	757 935,00	757 935,00	757 935,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
281535	Réseaux de transmission	580 000,00		572 010,00	572 010,00	572 010,00
281536	Réseaux d'alerte	300 000,00		279 650,00	279 650,00	279 650,00
281538	Autres réseaux	300 000,00		304 160,00	304 160,00	304 160,00
281561	Matériel roulant	3 900 000,00		4 086 000,00	4 086 000,00	4 086 000,00
281568	Autre matériel outillage incendie	1 100 000,00		1 265 567,00	1 265 567,00	1 265 567,00
281578	Autre matériel technique	70 500,00		73 965,00	73 965,00	73 965,00
28158	Autres inst., matériel, outill. techniques	230 000,00		272 505,00	272 505,00	272 505,00
2817311	Bâtiments administratifs (m. à dispo)	14,00		14,00	14,00	14,00
2817315	Centres d'incendie et de secours	1 190 000,00		1 242 000,00	1 242 000,00	1 242 000,00
281735	Installations générales (m. à dispo)	2 500 000,00		2 471 655,00	2 471 655,00	2 471 655,00
281828	Autres matériels de transport	440 000,00		437 315,00	437 315,00	437 315,00
281838	Autre matériel informatique	520 000,00		570 546,00	570 546,00	570 546,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	350 000,00		345 300,00	345 300,00	345 300,00
28188	Autres immo. corporelles	130 000,00		140 800,00	140 800,00	140 800,00
041	Opérations patrimoniales (9)	1 030 214,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
13248	Subv. non transf. Autres communes	815 000,00		0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	15 214,00		0,00	0,00	0,00
238	Avances commandés immo corporelles	200 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
Total des recettes d'ordre		17 264 427,00		17 180 000,00	17 180 000,00	17 180 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(3) Sauf 165, 166 et 16449.
(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET										III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE										B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
	TOTAL	173 295 950,32	0,00	0,00	171 864 000,00	171 864 000,00	0,00	171 864 000,00	171 864 000,00
011	Charges à caractère général (3)	25 730 774,74	0,00	0,00	25 119 581,00	25 119 581,00	0,00	25 119 581,00	25 119 581,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	128 004 401,00	0,00		126 298 140,11	126 298 140,11		126 298 140,11	126 298 140,11
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	2 738 863,85	0,00	0,00	2 757 900,00	2 757 900,00	0,00	2 757 900,00	2 757 900,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	TOTAL des dépenses de gestion des services	156 474 039,59	0,00	0,00	154 175 621,11	154 175 621,11	0,00	154 175 621,11	154 175 621,11
66	Charges financières	520 697,73	0,00		596 378,89	596 378,89		596 378,89	596 378,89
67	Charges spécifiques (3)	5 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	62 000,00			10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	TOTAL des dépenses financières	587 697,73	0,00	0,00	608 378,89	608 378,89		608 378,89	608 378,89
	TOTAL des dépenses réelles	157 061 737,32	0,00	0,00	154 784 000,00	154 784 000,00	0,00	154 784 000,00	154 784 000,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	16 234 213,00			17 080 000,00	17 080 000,00		17 080 000,00	17 080 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	TOTAL des dépenses d'ordre	16 234 213,00			17 080 000,00	17 080 000,00		17 080 000,00	17 080 000,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)										0,00
---------------------------------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées										171 864 000,00
---	--	--	--	--	--	--	--	--	--	----------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE			B

RECETTES						
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	170 863 026,00	0,00	171 864 000,00	171 864 000,00	171 864 000,00
013	Atténuations de charges (2)					
016	APA	1 088 300,00	0,00	1 065 100,00	1 065 100,00	1 065 100,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	5 564 633,47	0,00	5 770 052,41	5 770 052,41	5 770 052,41
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	0,00	0,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	159 962 588,75	0,00	160 255 635,59	160 255 635,59	160 255 635,59
		187 732,00	0,00	155 112,00	155 112,00	155 112,00
	Total des recettes de gestion des services	166 803 254,22	0,00	167 745 900,00	167 745 900,00	167 745 900,00
76	Produits financiers	5 000,00	0,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
77	Produits spécifiques (2)	244 600,00	0,00	125 100,00	125 100,00	125 100,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	249 600,00	0,00	127 600,00	127 600,00	127 600,00
	Total des recettes réelles	167 052 854,22	0,00	167 873 500,00	167 873 500,00	167 873 500,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	3 810 171,78		3 990 500,00	3 990 500,00	3 990 500,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	3 810 171,78		3 990 500,00	3 990 500,00	3 990 500,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	0.00
---------------------------------------	------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	171 864 000,00
---	----------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).
(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III

B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	173 295 950,32	0,00	0,00	171 864 000,00	171 864 000,00	0,00	171 864 000,00	171 864 000,00
011	Charges à caractère général (4)	25 730 774,74	0,00	0,00	25 119 581,00	25 119 581,00	0,00	25 119 581,00	25 119 581,00
60611	Eau et assainissement	230 000,00	0,00		232 100,00	232 100,00	0,00	232 100,00	232 100,00
60612	Energie - Electricité	2 710 676,00	0,00		2 575 124,00	2 575 124,00	0,00	2 575 124,00	2 575 124,00
60621	Combustibles	15 400,00	0,00		12 900,00	12 900,00	0,00	12 900,00	12 900,00
60622	Carburants	1 551 278,00	0,00		1 718 600,00	1 718 600,00	0,00	1 718 600,00	1 718 600,00
60623	Alimentation	45 619,00	0,00		73 580,00	73 580,00	0,00	73 580,00	73 580,00
60628	Autres fournitures non stockées	345 462,00	0,00		354 051,00	354 051,00	0,00	354 051,00	354 051,00
60631	Fournitures d'entretien	157 224,00	0,00		154 725,00	154 725,00	0,00	154 725,00	154 725,00
60632	Fournitures de petit équipement	2 721 570,57	0,00		2 385 071,00	2 385 071,00	0,00	2 385 071,00	2 385 071,00
60636	Habillement et vêtements de travail	1 232 464,00	0,00		972 300,00	972 300,00	0,00	972 300,00	972 300,00
6064	Fournitures administratives	83 698,00	0,00		79 690,00	79 690,00	0,00	79 690,00	79 690,00
60661	Médicaments	112 172,00	0,00		150 000,00	150 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00
60662	Vaccins et sérum	8 500,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	418 985,00	0,00		423 000,00	423 000,00	0,00	423 000,00	423 000,00
6068	Autres matières et fournitures	128 000,00	0,00		100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00
611	Contrats de prestations de services	3 231 583,00	0,00		3 200 458,00	3 200 458,00	0,00	3 200 458,00	3 200 458,00
6132	Locations immobilières	1 211 444,99	0,00		1 213 995,00	1 213 995,00	0,00	1 213 995,00	1 213 995,00
61351	Matériel roulant	5 200,00	0,00		5 100,00	5 100,00	0,00	5 100,00	5 100,00
61358	Autres	395 673,60	0,00		512 665,00	512 665,00	0,00	512 665,00	512 665,00
614	Charges locatives et de copropriété	195 998,99	0,00		170 950,00	170 950,00	0,00	170 950,00	170 950,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	533 596,00	0,00		455 500,00	455 500,00	0,00	455 500,00	455 500,00
61551	Entretien matériel roulant	584 086,00	0,00		525 000,00	525 000,00	0,00	525 000,00	525 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	212 943,85	0,00		163 458,00	163 458,00	0,00	163 458,00	163 458,00
6156	Maintenance	2 250 288,80	0,00		1 958 950,00	1 958 950,00	0,00	1 958 950,00	1 958 950,00
6161	Multirisques	70 000,00	0,00		85 000,00	85 000,00	0,00	85 000,00	85 000,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	24 000,00	0,00		74 000,00	74 000,00	0,00	74 000,00	74 000,00
6168	Autres primes d'assurance	4 085 000,00	0,00		4 290 000,00	4 290 000,00	0,00	4 290 000,00	4 290 000,00
617	Etudes et recherches	43 400,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	55 630,00	0,00		55 270,00	55 270,00	0,00	55 270,00	55 270,00
6184	Versements à des organismes de formation	585 205,00	0,00		706 667,00	706 667,00	0,00	706 667,00	706 667,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	806,00	0,00		1 300,00	1 300,00	0,00	1 300,00	1 300,00
6188	Autres frais divers	23 469,00	0,00		18 710,00	18 710,00	0,00	18 710,00	18 710,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	2 096,00	0,00		2 122,00	2 122,00	0,00	2 122,00	2 122,00
62268	Autres honoraires, conseils	90 324,00	0,00		68 978,00	68 978,00	0,00	68 978,00	68 978,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6228	Divers	34 265,00	0,00		104 000,00	104 000,00	0,00	104 000,00	104 000,00
6231	Annonces et insertions	49 280,00	0,00		44 800,00	44 800,00	0,00	44 800,00	44 800,00
6232	Fêtes et cérémonies	42 179,00	0,00		60 500,00	60 500,00	0,00	60 500,00	60 500,00
6234	Réceptions	6 096,00	0,00		10 670,00	10 670,00	0,00	10 670,00	10 670,00
6236	Catalogues et imprimés	27 908,00	0,00		23 000,00	23 000,00	0,00	23 000,00	23 000,00
6238	Divers	4 900,00	0,00		4 900,00	4 900,00	0,00	4 900,00	4 900,00
6241	Transports de biens	12 070,00	0,00		18 100,00	18 100,00	0,00	18 100,00	18 100,00
6245	Transports de personnes extérieures	500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	11 600,00	0,00		10 669,00	10 669,00	0,00	10 669,00	10 669,00
6251	Voyages, déplacements et missions	509 161,94	0,00		465 900,00	465 900,00	0,00	465 900,00	465 900,00
6255	Frais de déménagement	4 000,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6261	Frais d'affranchissement	45 312,00	0,00		45 700,00	45 700,00	0,00	45 700,00	45 700,00
6262	Frais de télécommunications	758 492,00	0,00		720 900,00	720 900,00	0,00	720 900,00	720 900,00
627	Services bancaires et assimilés	28 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	556 275,00	0,00		519 600,00	519 600,00	0,00	519 600,00	519 600,00
62878	Remb. frais à des tiers	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6353	Impôts indirects	100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	268 742,00	0,00		295 078,00	295 078,00	0,00	295 078,00	295 078,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	128 004 401,00	0,00		126 298 140,11	126 298 140,11		126 298 140,11	126 298 140,11
6218	Autre personnel extérieur	31 841,00	0,00		93 989,00	93 989,00		93 989,00	93 989,00
6331	Versement mobilité	794 290,00	0,00		801 483,00	801 483,00		801 483,00	801 483,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	753 952,00	0,00		761 393,00	761 393,00		761 393,00	761 393,00
64111	Rémunération principale titulaires	41 294 719,44	0,00		41 850 920,00	41 850 920,00		41 850 920,00	41 850 920,00
64112	SFT, indemnité de résidence	948 599,00	0,00		935 255,00	935 255,00		935 255,00	935 255,00
64113	NBI	818 394,00	0,00		830 357,00	830 357,00		830 357,00	830 357,00
64118	Autres indemnités	33 791 526,00	0,00		32 300 613,00	32 300 613,00		32 300 613,00	32 300 613,00
64131	Rémunérations	827 445,00	0,00		738 933,00	738 933,00		738 933,00	738 933,00
6414	Personnel rémunéré à la vacation	19 665 000,00	0,00		19 040 940,11	19 040 940,11		19 040 940,11	19 040 940,11
6417	Rémunérations des apprentis	70 202,00	0,00		67 156,00	67 156,00		67 156,00	67 156,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.A.F.	6 713 514,00	0,00		6 758 654,00	6 758 654,00		6 758 654,00	6 758 654,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	17 152 773,00	0,00		17 369 323,00	17 369 323,00		17 369 323,00	17 369 323,00
6454	Cotisations aux A.S.E.D.I.C.	32 983,00	0,00		30 437,00	30 437,00		30 437,00	30 437,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	73 697,00	0,00		74 621,00	74 621,00		74 621,00	74 621,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00		135 000,00	135 000,00		135 000,00	135 000,00
646	Allocation de vétérance	655 000,00	0,00		650 000,00	650 000,00		650 000,00	650 000,00
64731	Allocations chômage versées directement	217 222,00	0,00		168 866,00	168 866,00		168 866,00	168 866,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	195 100,00	0,00		215 100,00	215 100,00		215 100,00	215 100,00
6478	Autres charges sociales diverses	2 540 000,00	0,00		2 610 100,00	2 610 100,00		2 610 100,00	2 610 100,00
6488	Autres	1 428 143,56	0,00		865 000,00	865 000,00		865 000,00	865 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	2 738 863,85	0,00	0,00	2 757 900,00	2 757 900,00	0,00	2 757 900,00	2 757 900,00
65311	Indemnités de fonction	44 246,00	0,00		43 851,00	43 851,00	0,00	43 851,00	43 851,00
65312	Frais de mission et de déplacement	400,00	0,00		800,00	800,00	0,00	800,00	800,00
6541	Créances admises en non-valeur	9 864,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
6542	Créances éteintes	136,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	1 447 982,00	0,00		1 465 000,00	1 465 000,00	0,00	1 465 000,00	1 465 000,00
6568	Autres participations	159 500,00	0,00		159 500,00	159 500,00	0,00	159 500,00	159 500,00
65748	Subv. fonct. autres personnes droit privé	242 354,00	0,00		241 500,00	241 500,00	0,00	241 500,00	241 500,00
65821	Déficit des budgets annexes administrati	811 669,85	0,00		815 000,00	815 000,00	0,00	815 000,00	815 000,00
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	3 500,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6584	Amendes fiscales et pénales	100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	19 112,00	0,00		15 249,00	15 249,00	0,00	15 249,00	15 249,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		156 474 039,59	0,00	0,00	154 175 621,11	154 175 621,11	0,00	154 175 621,11	154 175 621,11
66	Charges financières	520 697,73	0,00		596 378,89	596 378,89		596 378,89	596 378,89
66111	Intérêts réglés à l'échéance	512 685,18	0,00		580 590,72	580 590,72		580 590,72	580 590,72
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	7 012,55	0,00		14 788,17	14 788,17		14 788,17	14 788,17
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
67	Charges spécifiques (4)	5 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	5 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	62 000,00			10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	62 000,00			10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		587 697,73	0,00	0,00	608 378,89	608 378,89		608 378,89	608 378,89
Total des dépenses réelles		157 061 737,32	0,00	0,00	154 784 000,00	154 784 000,00	0,00	154 784 000,00	154 784 000,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	16 234 213,00			17 080 000,00	17 080 000,00		17 080 000,00	17 080 000,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	90 000,00			30 000,00	30 000,00		30 000,00	30 000,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	215 500,00			50 000,00	50 000,00		50 000,00	50 000,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	15 928 713,00			17 000 000,00	17 000 000,00		17 000 000,00	17 000 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		16 234 213,00			17 080 000,00	17 080 000,00		17 080 000,00	17 080 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	143 579,83
Montant des ICNE de l'exercice N-1	128 791,66
= Différence ICNE N – ICNE N-1	14 788,17

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE				B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	170 863 026,00	0,00	171 864 000,00	171 864 000,00	171 864 000,00
013	Atténuations de charges (3)	1 088 300,00	0,00	1 065 100,00	1 065 100,00	1 065 100,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	159 000,00	0,00	165 050,00	165 050,00	165 050,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	929 300,00	0,00	900 050,00	900 050,00	900 050,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	5 564 633,47	0,00	5 770 052,41	5 770 052,41	5 770 052,41
70685	Inter. soumi. factur.(art L1424-42 CGCT)	1 470 424,47	0,00	1 474 380,41	1 474 380,41	1 474 380,41
706888	Autres	3 228 994,00	0,00	3 356 500,00	3 356 500,00	3 356 500,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	555 980,00	0,00	610 000,00	610 000,00	610 000,00
70878	Remb. frais par des tiers	309 235,00	0,00	329 172,00	329 172,00	329 172,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00
731428	TICPE - Autres	0,00	0,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00
74	Dotations et participations (3)	159 962 588,75	0,00	160 255 635,59	160 255 635,59	160 255 635,59
744	FCTVA	64 142,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
74718	Autres participations Etat	256 651,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
7473	Participation départements	88 300 000,00	0,00	88 560 000,00	88 560 000,00	88 560 000,00
74748	Participation autres communes	52 139 408,69	0,00	52 295 826,95	52 295 826,95	52 295 826,95
74758	Participation autres groupements	19 140 537,06	0,00	19 197 958,64	19 197 958,64	19 197 958,64
74888	Autres	61 850,00	0,00	61 850,00	61 850,00	61 850,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	187 732,00	0,00	155 112,00	155 112,00	155 112,00
755	Dépôts et pénalités perçus	60 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00
7584	Recouvr./créances admises en non valeur	100,00	0,00	100,00	100,00	100,00
75888	Autres	127 632,00	0,00	110 012,00	110 012,00	110 012,00
	Total des recettes de gestion des services	166 803 254,22	0,00	167 745 900,00	167 745 900,00	167 745 900,00
76	Produits financiers	5 000,00	0,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
765	Escomptes obtenus	5 000,00	0,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
77	Produits spécifiques (3)	244 600,00	0,00	125 100,00	125 100,00	125 100,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	100,00	0,00	100,00	100,00	100,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	244 500,00	0,00	125 000,00	125 000,00	125 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	167 052 854,22	0,00	167 873 500,00	167 873 500,00	167 873 500,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	3 810 171,78		3 990 500,00	3 990 500,00	3 990 500,00
7761	Différences sur réalisations (négatives)	65 000,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
77681	Neutralisation des amortissements	2 555 549,38		2 501 100,00	2 501 100,00	2 501 100,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	1 189 622,40		1 459 400,00	1 459 400,00	1 459 400,00
043	Opérations ordre inférieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		3 810 171,78		3 990 500,00	3 990 500,00	3 990 500,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état LB pour le contenu du budget précédent.
(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE			B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
2023901235X00001	19/12/2023	10 000 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00
00604193635-43647895043	19/12/2023	8 000 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		18 000 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00								O/N	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					38 014 513,00									
1641 Emprunts en euros (total)					38 014 513,00									
2010.063/A101011W	CAISSE D'EPARGNE	05/01/2010	05/01/2012	25/04/2012	2 000 000,00	F	Taux fixe à 3,34 %	3,340	3,382	EUR	T	C	O	A-1
2890/001	SOCIETE GENERALE	23/08/2021	30/06/2022	30/06/2023	7 000 000,00	F	Taux fixe à 0,94 %	0,940	0,954	EUR	A	C	O	A-1
A1012105	CAISSE D'EPARGNE	14/02/2012	25/04/2012	25/07/2012	4 000 000,00	F	Taux fixe à 5,87 %	5,870	6,090	EUR	T	P	O	A-1
A102250	CAISSE D'EPARGNE	19/04/2012	25/05/2012	25/08/2012	2 000 000,00	F	Taux fixe à 5,69 %	5,690	5,899	EUR	T	C	O	A-1
EMPRUNT 2025	EMPRUNT 2025	01/07/2025	01/07/2025	01/07/2025	4 400 000,00	F	Taux fixe à 4,80 %	4,800	4,800	EUR	T	C	O	A-1
MIN255320EUR	DEXIA CL	27/12/2007	30/06/2008	01/08/2008	2 000 000,00	F	Taux fixe à 4,95 %	4,950	4,950	EUR	A	P	O	A-1
MIN534619EUR	BANQUE POSTALE	09/11/2020	06/09/2021	01/01/2022	6 000 000,00	F	Taux fixe à 0,95 %	0,950	0,967	EUR	T	C	O	A-1
MON214199EUR	DEXIA CL	09/10/2003	15/10/2003	01/12/2003	914 513,00	F	Taux fixe à 4,94 %	4,940	4,940	EUR	A	P	O	A-1
MON502150EUR	SFIL CAFFIL	19/12/2014	05/02/2015	01/06/2015	2 900 000,00	F	Taux fixe à 2,4 %	2,400	2,422	EUR	T	C	O	A-1
MON506772EUR	BANQUE POSTALE	28/12/2015	25/01/2016	01/05/2016	1 800 000,00	F	Taux fixe à 2,12 %	2,120	2,137	EUR	T	C	O	A-1
MON530109EUR	BANQUE POSTALE	13/12/2019	03/02/2020	01/06/2020	5 000 000,00	F	Taux fixe à 1,12 %	1,120	1,125	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									

Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					38 014 513,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numero de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		27 739 243,45					1 541 228,00	580 590,72	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		27 739 243,45					1 541 228,00	580 590,72	0,00	0,00
2010.063/A101011W	N	0,00	A-1	725 000,00	7,07	F	Taux fixe à 3,34 %	3,382	100 000,00	22 962,50	0,00	0,00
2890/001	N	0,00	A-1	6 440 000,00	22,50	F	Taux fixe à 0,94 %	0,954	280 000,00	61 376,78	0,00	0,00
A1012105	N	0,00	A-1	2 707 236,65	12,32	F	Taux fixe à 5,87 %	6,090	150 829,62	157 791,06	0,00	0,00
A102250	N	0,00	A-1	333 333,50	2,40	F	Taux fixe à 5,69 %	5,899	133 333,32	16 337,69	0,00	0,00
EMPRUNT 2025	N	0,00	A-1	4 400 000,00	30,00	F	Taux fixe à 4,80 %	4,800	72 491,56	106 762,46	0,00	0,00
MIN255320EUR	N	0,00	A-1	1 166 303,43	12,58	F	Taux fixe à 4,95 %	4,950	66 054,25	57 732,02	0,00	0,00
MIN534619EUR	N	0,00	A-1	5 250 000,00	20,75	F	Taux fixe à 0,95 %	0,967	250 000,00	49 663,89	0,00	0,00
MON214199EUR	N	0,00	A-1	168 619,87	2,92	F	Taux fixe à 4,94 %	4,940	53 519,25	8 329,82	0,00	0,00
MON502150EUR	N	0,00	A-1	1 486 250,00	10,17	F	Taux fixe à 2,4 %	2,422	145 000,00	34 365,00	0,00	0,00
MON506772EUR	N	0,00	A-1	1 012 500,00	11,08	F	Taux fixe à 2,12 %	2,137	90 000,00	20 749,50	0,00	0,00
MON530109EUR	N	0,00	A-1	4 050 000,00	20,17	F	Taux fixe à 1,12 %	1,125	200 000,00	44 520,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Emprunts et dettes au 01/01/N												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		27 739 243,45					1 541 228,00	580 590,72	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX		B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6), 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS			B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)							
Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	11	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	27 739 243,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME			B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS			B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE			Délégation du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €			
	Catégories de biens amortis			Durée (en années)
L	Bâtiments : Agencement Bâtiments			15
L	Bâtiments : Construction Bâtiments			30
L	Matériels Incendie et Secours : Cellule Amovible Spécialisée			15
L	Matériel informatique : Périphériques			5
L	Matériel informatique : Info- Poste de travail			5
L	Matériel informatique : Info- Système centraux			5
L	Matériels divers : Mat Spécifiques			20
L	Véhicules Incendie et Secours : CAS, CID, VLT, VSR, VPI, CCI, CYNOPHILE			15
L	Véhicules Incendie et Secours : GCA, SEMI REMORQUE			17
L	Véhicules Incendie et Secours : MRP			20
L	Véhicules Incendie et Secours : Autres Vehicule /Secours			10
L	Véhicules Incendie et Secours : VRM			6
L	Véhicules Incendie et Secours : VSAB			8
L	Véhicules Incendie et Secours : Garantie décennale EPA			5
L	Véhicules Divers : Voitures			10
L	Logiciels : logiciels d'application et progiciels			8
L	Logiciels : Logiciels bureautiques			3
L	Projet refonte syst opérationnel-evolution réseaux radioélec comm opérationnelles (SIOP)			15
L	Véhicules Feux Urbains : FPT, FPTM, FPTL, FPTLHR, FPTL/SR			17
L	Véhicules Feux Urbains : EPA, EPSA, EPC			20
L	Véhicules Feux de Forêts et Divers : CCLA <= 3,5 T, CCLB >=3,5 T, CCLFC, CCFM, CCFS, CCGC, CGCA			20
L	Véhicules spécialisés et Interventions Diverses : VEMA (CPCE)			20
L	Véhicules spécialisés et Interventions Diverses : VL , VTP			12
L	Frais d'études : Non suivis de réalisation			5
L	Mobilier / Matériel Bureau : Mobilier			15
L	Mobilier / Matériel Bureau : Matériel de bureau			10
L	Mobilier / Matériel Bureau : Photocopieurs			5
L	Mobilier / Matériel Bureau : Mat. Électrique / Electronique			5
L	Matériels Incendie et Secours : Matériel santé			10
L	Matériels Incendie et Secours : Incendie et secours			10
L	Matériels divers : Mat Classiques			10

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
L	Matériels divers : Mat Electrique / Electronique	5	17/06/2024
L	Matériels divers : Mat Transmissions Resx de Transmission / Autres réseaux	15	17/06/2024
L	Subventions versées : Projet infrastructure Traitement de l'alerte - RRF	10	17/06/2024
L	Subventions versées : Matériels et équipements de transmission du nouveau réseau	3	17/06/2024

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N			B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00
Provisions pour dépréciation des comptes de tiers	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
TOTAL PROVISIONS	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS		B3.2

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
------------------------	-------	--	-------	---	---	--------------------------------

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.
(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.
(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.
(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES										IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN										B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et complétés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A 0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C 0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D 0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II 0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II 0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.
(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.
(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.
(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES		B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					241 500,00
65748		Participation au budget de fonctionnement	UDSPAM	Association	177 000,00
65748		Participation au budget de fonctionnement	AMISDIS	Association	49 000,00
65748		Participation au budget de fonctionnement	ADRASEC 06	Association	3 000,00
65748		Participation au budget de fonctionnement	Pupilles Orphelins	Association	6 500,00
65748		Participation au budget de fonctionnement	Le bon samaritain	Association	6 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN LETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur départemental adjoint - SDIS	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		198,00	0,00	198,00	193,50	1,00	194,50
Adjoint administratif	C	19,00	0,00	19,00	19,00	0,00	19,00
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	80,00	0,00	80,00	78,40	0,00	78,40
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	12,00	0,00	12,00	12,00	0,00	12,00
Administrateur territorial	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Attaché	A	8,00	0,00	8,00	7,80	0,00	7,80
Attaché hors classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché principal	A	9,00	0,00	9,00	8,80	0,00	8,80
Directeur territorial	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Rédacteur	B	15,00	0,00	15,00	14,00	0,00	14,00
Rédacteur Gestionnaire de paie	B	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Rédacteur principal de 1ère classe	B	21,00	0,00	21,00	20,40	0,00	20,40
Rédacteur principal de 2ème classe	B	31,00	0,00	31,00	30,10	0,00	30,10
FILIERE TECHNIQUE (c)		153,00	0,00	153,00	142,50	11,00	153,50
Adjoint technique	C	11,00	0,00	11,00	11,00	0,00	11,00
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Agent de maîtrise	C	20,00	0,00	20,00	20,00	0,00	20,00
Agent de maîtrise principal	C	67,00	0,00	67,00	66,80	0,00	66,80
Ingénieur	A	11,00	0,00	11,00	5,00	0,00	5,00
Ingénieur chargé de la construction des opérations bâtimentaires	A	0,00	0,00	0,00	0,00	4,00	4,00
Ingénieur chargé de projet informatique	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Ingénieur chargé de projet transformation numérique Ingénieur en chef Ingénieur hors classe Ingénieur hors classe Ingénieur hors classe Directeur des systèmes d'information Ingénieur ppal Chargé des systèmes de traitement de l'alerte Ingénieur principal Technicien Technicien principal de 1ère classe Technicien principal de 1ère classe GF Numérique et système d'information Technicien principal de 2ème classe Technicien principal de 2ème classe Chargé de la construction des opérations batimentaires Technicien principal de 2ème classe Opérations nouvelles et conduite d'opérations	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
	A	6,00	0,00	6,00	5,90	0,00	5,90
	B	8,00	0,00	8,00	8,00	0,00	8,00
	B	14,00	0,00	14,00	13,00	0,00	13,00
	B	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
FILIÈRE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		3,00	0,00	3,00	0,00	2,00	2,00
Technicien Paramédical de classe sup Préparateur en pharmacie de classe supérieure Vétérinaire (médecin hors classe)	B	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
FILIÈRE SPORTIVE (g)	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIÈRE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIÈRE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIÈRE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIÈRE SAPEURS-POMPIERS (k)		1 256,00	0,00	1 256,00	1 253,00	2,00	1 255,00
Adjudant	C	659,00	0,00	659,00	658,10	0,00	658,10
Cadre de santé (Commandant)	A	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Cadre supérieur de santé (Lieutenant-Colonel)	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Capitaine	A	52,00	0,00	52,00	52,00	0,00	52,00
Caporal	C	106,00	0,00	106,00	106,00	0,00	106,00
Caporal-chef	C	50,00	0,00	50,00	49,80	0,00	49,80
Colonel	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Colonel hors classe	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Commandant	A	25,00	0,00	25,00	25,00	0,00	25,00
Contrôleur général	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Infirmier	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Infirmier hors classe (Capitaine)	A	6,00	0,00	6,00	5,80	0,00	5,80
Lieutenant de 1ère classe	B	47,00	0,00	47,00	47,00	0,00	47,00
Lieutenant de 2ème classe	B	83,00	0,00	83,00	83,00	0,00	83,00
Lieutenant hors classe	A	16,00	0,00	16,00	16,00	0,00	16,00
Lieutenant-colonel	A	14,00	0,00	14,00	14,00	0,00	14,00
Médecin de classe exceptionnelle (Colonel)	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Médecin de classe normale stagiaire (Capitaine)	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Médecin de classe normale titulaire (Commandant)	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Médecin hors classe (Lieutenant-Colonel)	A	5,00	0,00	5,00	3,50	1,00	4,50
Pharmacien de classe exceptionnelle (Colonel)	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Pharmacien de classe normale stagiaire (Capitaine)	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Pharmacien de classe normale titulaire (Commandant)	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Pharmacien hors classe (Lieutenant-Colonel)	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Sapeur	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sergent	C	182,00	0,00	182,00	181,80	0,00	181,80
Service de Santé et de Secours Médical Vétérinaire Médecin hors classe de SPP	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
EMPLOIS NON CITES (I) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		1 610,00	0,00	1 610,00	1 589,00	16,00	1 605,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

		IV
		B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1* : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2* : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans.
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1* : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2* : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3* : Communes de moins de 200 habitants et groupements de moins de 15 000 habitants.
332-8-4* : Communes de moins de 200 habitants et groupements de moins de 15 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5* : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la qualité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6* : Emplois des communes (< 2 000 hab.) et des groupements de communes (< 10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contratuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326-352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
343-1, 343-3 : Emplois supérieurs de cabinet.
333-1, 333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES		B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
-------------------------------	-------------------------------------	------------------	----------------------	---------------------------------	-----------------

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence. Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissements publics et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE			B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Etablissement public départemental	Cantine administrative	01/01/2003	14/03/2003	28060051100263	SPA	non

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	3 000 628,00	3 000 628,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	19 072 000,00	19 072 000,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	16 071 372,00	16 071 372,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		3 000 628,00	I 3 000 628,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 541 228,00	1 541 228,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 541 228,00	1 541 228,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		1 459 400,00	1 459 400,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	1 459 400,00	1 459 400,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		19 072 000,00	III 19 072 000,00
Ressources propres externes de l'année (a)		2 000 000,00	2 000 000,00
10222	FCTVA	2 000 000,00	2 000 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		17 072 000,00	17 072 000,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	1 945,00	1 945,00
2804113	Subv. Etat : Projet infrastructure	95 000,00	95 000,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	21 860,00	21 860,00
2804421	Sub nat privé - Biens mob, mat, études	858,00	858,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	1 483 620,00	1 483 620,00
281311	Bâtiments administratifs	37 030,00	37 030,00
281315	Centres d'incendie et de secours	2 540 265,00	2 540 265,00
281351	Bâtiments publics	757 935,00	757 935,00
281535	Réseaux de transmission	572 010,00	572 010,00
281536	Réseaux d'alerte	279 650,00	279 650,00
281538	Autres réseaux	304 160,00	304 160,00
281561	Matériel roulant	4 086 000,00	4 086 000,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	1 265 567,00	1 265 567,00
281578	Autre matériel technique	73 965,00	73 965,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	272 505,00	272 505,00
2817311	Bâtiments administratifs (m. à dispo)	14,00	14,00
2817315	Centres d'incendie et de secours	1 242 000,00	1 242 000,00
281735	Installations générales (m. à dispo)	2 471 655,00	2 471 655,00
281828	Autres matériels de transport	437 315,00	437 315,00
281838	Autre matériel informatique	570 546,00	570 546,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	345 300,00	345 300,00
28188	Autres immo. corporelles	140 800,00	140 800,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	72 000,00	72 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE		D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
-----------------------	-----------------------------	------------------	----------------------	---------------------------------

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 22

Nombre de membres présents : 13

Nombre de suffrages exprimés : 13

VOTES :

Pour : 13

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 26/11/2024

Présenté par le président (1),

A Nice, le 12/12/2024

Délibéré par l'assemblée le conseil d'administration(2), réunie en session

A Nice, le 12/12/2024

Les membres de l'assemblée délibérante le conseil d'administration (2),(3).

Asso Bernard	
Bernard Yannick	
Borré Anthony	
Carlin Jean-Jacques	
Deliquaire Bernard	
Donadey Pierre	
Duquesne Céline	
Lafitte Jean-Pierre	
Lombardo Gérald	
Manfredi Gérard	
Pradal Philippe	
Rossi Michel	
Verola Auguste	

Certifié exécutoire par le président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice: 22

Nombre de membres présents: 13

Nombre de suffrages exprimés: 13 (12+1 pouvoir)

VOTES:

Pour: 13

Contre: 0

Abstentions: 0

Date de convocation: le 26 novembre 2024

Présenté par le président,

A Nice, le 12 décembre 2024

Le président,

Délibéré par le conseil d'administration, réuni en session

A Nice, le 12 décembre 2024

Les membres du conseil d'administration,

Certifié exécutoire par M. le président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 18.12.2024
et de la publication le 18.12.2024

A Villeneuve-Loubet, le 18-12-2024